

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 34278

présenté par

M. Cazeneuve, Mme Dupont, Mme Cariou, M. Cazenove, M. Paluszkiwicz, M. Savatier,
M. Poulliat, Mme Brugnera, Mme De Temmerman, Mme Gipson, Mme Sylla, M. Simian,
M. Blanchet, M. Portarrieu, Mme Robert et M. Holroyd

ARTICLE 36

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.